



Formation en présentiel

Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied selon la R408

Code formation VRM 29/04/21

PUBLIC

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied, montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieure à 24 m, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

PRE REQUIS

Le stagiaire devra :

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas), bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges, être formé à l'utilisation des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.



Durée
7 heures/1 jour



Effectif par session
4 mini 8 max

OBJECTIFS

Se situer et être acteur de la prévention des risques.
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications.
Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

COMPETENCES VISEES

Etre capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention dans son entreprise
- Savoir réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage
- Savoir utiliser un échafaudage
- Appréhender l'utilisation d'un échafaudage
- Savoir évaluer les risques en matière de travail en hauteur
- Connaitre les dispositions légales et réglementaires des vérifications

CONTENU

- Présentation formateur/stagiaire
- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques : signaler les situations dangereuses, communiquer et rendre compte.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réception de l'échafaudage avant utilisation.
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou la maintenance de l'échafaudage.
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.
- Bilan de la formation/questions diverses



METHODES ET MOYENS MOBILISES

Exposés.
Apports théoriques.
Mises en situations pratiques.
Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.
Livret remis à chaque participant.
Paperboard, vidéoprojecteur, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation

MODALITES DE SUIVI

Chaque participant signera par demi- journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
Délivrance d'une attestation de formation.
Évaluation à chaud des participants et à froid.

EVALUATION ET VALIDATION

Évaluation théorique et pratique par QCM des connaissances avec mise en situation.
Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

NOTRE INTERVENANT

Formateur expérimenté dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle continue. Formateur reconnu I.P.R.P.

INFORMATIONS

Contact

Prise de renseignements via la rubrique "contact" sur notre site Web, ou par mail "contact@acfo.fr, ou par téléphone Au 06 66 09 23 54.

Délai accès

Nos formations sont accessibles dans un délai moyen de 15 jours.
L'inscription sera validée après le retour de la convention signée, une convocation sera alors envoyée au participant.

Tarif

A partir de 300 € net de taxes par participant et par jour.
Tarif de groupe nous consulter.

Accessibilité

En cas de situation de handicap, merci de nous contacter pour connaître la faisabilité de votre intégration.